Identifiant unique* : 040-214003139-20160405-2016_B15-DE
Envoyé en préfecture, le 07/04/2016 - 16:33
Reçu en préfecture, le 07/04/2016 - 16:41

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 31/03/2016

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 avril 2016
--- o0o ---

L'an deux mille seize, le cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme COURROS), LAMOTHE, Mme DEGOS, MM. DUBOS, MARSAN, Mmes BRUGAT, DARGELOSSE, M. BRUEY, Mme ULMANN, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme COURROS (a donné procuration à M. BROQUERES), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mme DUBOIS-MAURY, Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B
Délibération n°15

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Délibération TARIFS MINI SEJOUR MIMIZAN ADOS – Printemps 2016

Le service EASA organise en partenariat avec les FRANCAS dans le cadre de l'Accueil de Loisirs et de l'espace Ados un mini séjour à Mimizan les 14 et 15 avril 2016. Le tarif est de 80 euros modulable en fonction des ressources.
Sur avis favorable de la Commission Education en date du 23 mars 2016, il est proposé les tarifs suivants : **80 €.**

TARIFS MINI SEJOUR MIMIZAN ADOS 2016

Quotient familial	Prix réel du séjour	Reste à la charge des familles	PRIX FAMILLE
QF<357 €	80,00 €	15%	12,00 €
357,01 €<QF<449 €	80,00 €	20%	16,00 €
449,01 €<QF<567 €	80,00 €	30%	24,00 €
567,01 €<QF<723 €	80,00 €	42%	33,60 €
723,01 €<QF<820 €	80,00 €	55%	44,00 €
820,01 €<QF<905 €	80,00 €	70%	56,00 €
QF>905,01 €	80,00 €	100%	80,00 €

Aussi, il est proposé à notre assemblée de donner un avis à ce projet pour les vacances d'avril 2016.

.../...

Identifiant unique*: 040-214003139-20160405-2016_B15-DE
Envoyé en préfecture, le 07/04/2016 - 16:33
Reçu en préfecture, le 07/04/2016 - 16:41

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à ce projet pour les vacances d'avril 2016.

FIXE le tarif à 80 euros, modulable en fonction des ressources.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS
LANDES - 40400

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES